



Séance du conseil d'administration du CGDIS du 23 mars 2023

La séance du conseil d'administration du CGDIS s'est tenue au sein du Centre National d'Incendie et de Secours.

Les **affaires du personnel** ont été évacuées avec notamment, 5 adaptations de postes, 1 engagement, 4 mutations internes, 4 départs, 1 nomination définitive, 2 promotions, 4 changements de carrière, la nomination d'observateurs pour les examens, 6 réductions de la période d'initiation, 2 autorisations pour exercer des activités accessoires, 1 annulation d'un engagement et la validation du tableau des postes, effectifs et des postes à responsabilités particulières.

Le tableau des **emplois managériaux** a été approuvé reprenant les démissions :

CIS	Fonction
Beckerich	Chef de CIS

GIS	Fonction
NRBC	Chef de GIS
NRBC	Chef de GIS adjoint
Sauvetage aquatique	Chef de GIS adjoint

Il a été procédé aux nominations :

CIS	Fonction
Beckerich	Chef de CIS
Aéroport	Chef CIS adjoint

GIS	Fonction
NRBC	Chef de GIS
Sauvetage aquatique	Chef de GIS
Sauvetage aquatique	Chef de GIS adjoint

Le conseil d'administration approuve un contrat de prestation de service à conclure avec un **médecin du travail**, lequel sera chargé de l'analyse des dossiers de recours introduits auprès du service santé au travail du pompier et un **contrat de prestation de service à conclure avec un expert**.

Dans le cadre de la construction d'un nouveau **CIS à Remich**, une augmentation de crédit de 500.000€ est approuvée par le conseil d'administration aux fins d'achèvement dudit projet.

Suite au réaménagement du vestiaire au sein du CIS Berdorf, un **avenant au contrat de louage de biens immeubles**, conclu en 2019 entre le CGDIS et d'administration communale de Berdorf, est approuvé par le conseil d'administration.

Le transfert de l'article budgétaire dédié à l'acquisition de l'oxygène médical de la direction des moyens logistiques vers la direction médicale et de la santé, département pharmacie, est approuvé par le conseil d'administration.

Les représentants du Ministère de l'Intérieur ont profité pour présenter aux membres du conseil d'administration l'avant-projet du règlement grand-ducal portant sur les examens de promotion des pompiers professionnels du cadre de base et du cadre moyen.

La présidence a procédé à l'assermentation d'un rédacteur.